



L'ÉVÉNEMENT

De 5 à 15% des bacheliers bénéficieront d'une année de remise à niveau

ILS ne devraient pas être très nombreux en septembre prochain, parmi les étudiants fragiles, à bénéficier d'une «propédeutique», du nom de la première année d'études supérieures, préparatoire aux licences, jusqu'en 1966. «Peut-être 5 à 10% des étudiants, 15% si on est très optimiste, estime un responsable universitaire. Nous ne sommes en capacité financière de proposer des parcours renforcés que pour une minorité.»

Ces étudiants qui bénéficieront d'une année de remise à niveau, ce seront ceux qui auront reçu la fameuse réponse «oui, si» de la part de l'université de leur choix. Une admission à condition qu'ils suivent un «parcours adapté»: une première année effectuée en deux ans donc, et bien plus souvent des cours de soutien. Dans son hypothèse «la plus séduisante», Jean-Philippe Agresti, doyen de l'université de droit d'Aix-Marseille, pense pouvoir fournir des «mesures d'accompagnement» à 300 de ses étudiants sur 2600, soit 11%. La première année se passera chez lui en deux ans. À la place de certains cours de droit,

les étudiants bénéficieront de cours de méthodologie. Voire de vocabulaire juridique: «Beaucoup d'étudiants n'arrivent pas à comprendre que tel mot à la place de tel autre modifie la perception juridique. La loi dispose et le contrat stipule, ce n'est pas la même chose!»

« Nous ne sommes en capacité financière de proposer des parcours renforcés que pour une minorité »

UN RESPONSABLE UNIVERSITAIRE

Même son de cloche du côté de Paris-XIII. Le vice-président chargé de la pédagogie, Olivier Oudar, y propose une année de licence de sciences en deux ans pour vingt-cinq étudiants. Les bac scientifiques les plus faibles bénéficient de compléments dans les matières scientifiques dures quand les bacs technologiques «biologie» ont droit à un renforcement en physique-chimie. Il pourrait étendre son dispositif.

Christophe Morin, vice-doyen chargé de la pédagogie à la faculté des sciences et technologies de l'université Paris-XII, lui, n'envisage pas une première année en deux ans: «Nous avons déjà testé les années passées un semestre de consolidation des fondamentaux, mais aucun étudiant ne voulait y aller. Ils voyaient ça comme une sanction, un redoublement. Pas comme une chance. Cela marche à Nantes et à Versailles, pas chez nous.» Il préfère étendre un dispositif qui fonctionne, son parcours «apprendre autrement», pour y accueillir 30 étudiants contre 15 aujourd'hui: «Nous y proposons un apprentissage basé sur la pratique plus que sur la théorie. Cela permet à des bacheliers technologiques et scientifiques tangents de bien mieux réussir!»

À Rennes-II ou Paris-I, les professeurs hostiles à la réforme, en raison d'un budget jugé insuffisant mais aussi parce qu'ils veulent «accueillir tout le monde», ont déjà affirmé qu'ils ne mettraient pas en place ces parcours adaptés et qu'ils ne trieraient pas les étudiants. ■ M.-E. P.